

6^e OPEN RAPIDE DE L'ECHIQUIER TRESSOIS ET DES COTEAUX BORDELAIS OPEN MAX SANGUINEMAX SANGUINE

RÈGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'Echiquier tressois et des coteaux bordelais organise

Le 6^e OPEN DE DE L'ECHIQUIER TRESSOIS ET DES COTEAUX BORDELAIS : MAX SANGUINE

Dimanche 16 juin 2024

SALLE DU REFLET

Avenue des Ecoles 33370 TRESSES

ARTICLE 2 RÉGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE, 93^e Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables au 1er janvier 2023
- L'article A5 de l'annexe A « Parties en cadence rapide ». Le forfait est déclaré à la tombée du drapeau.
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers classés FIDE
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04)
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence. Le classement utilisé pour les appariements sera, par ordre de priorité pour chaque joueur :
 - 1/ Le classement Elo Rapide FIDE,
 - 2/ Le classement Elo FIDE,
 - 3/ Le classement ou l'estimation Elo Rapide FFE

ARTICLE 3 HORAIRES

- Ouverture : 8h15
- Pointage et dernière inscription jusqu'à 9h
- Ronde 1 : 9h30
- Ronde 2 : 10h15
- Ronde 3 : 11h00
- Ronde 4 : 11h45
- Pause déjeuner : 12h20 à 13h15 (Restauration possible sur place)
- Ronde 5 : 13h30

- Ronde6 : 14h15
- Ronde7 : 15h00
- Ronde 8 : 15h45
- Ronde 9 : 16h30
- Remise des prix : 17h45min27sec environ

ARTICLE 4 CADENCE

- 12 minutes + 3 secondes par coup pour toute la partie

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

- GM/MI/M.Fide : gratuit
- Seniors : 20 € / Jeunes (<20 ans) : 10 € - Prix majorés à partir du 15 juin : 28€/14€

ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement :

- Buchholz tronqué
- Nombre de victoires
- Cumulatif

ARTICLE 7 PRIX

- La totalité des inscriptions est distribuée en prix, non cumulables (excepté le Trophée « famille »)
- Si un joueur peut prétendre à plusieurs prix, il recevra le prix le plus élevé.
- Prix aux 3 premiers du tournoi (300-200-150)
- Prix par catégorie en fonction du nombre de participants
- Trophée « Famille » : classement par cumul des meilleurs résultats d'un enfant (U8 à U16) et d'un ascendant dans le tournoi principal.
- Les prix seront affichés avant la fin de la quatrième ronde

ARTICLE 8 ARBITRAGE

| | | |
|---------------|---------------|--------------------------|
| Arbitres : | Jean-Luc Feit | Arbitre Fédéral Elite 1 |
| Assisté par : | Lucie Argenté | Arbitre Fédérale Elite 1 |
| | Pierre Rey | Arbitre Fédéral Open 1 |

ARTICLE 9 COMMISSION D'APPEL

Un jury d'appel pourra être constitué si besoin. Il sera composé d'un arbitre, d'un représentant de l'organisation et d'un représentant des joueurs.

ARTICLE 10 DIVERS

- Eviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Interdiction de fumer dans l'aire de jeu et dans tout le bâtiment
- Tout forfait doit être justifié et signalé à l'arbitre avant l'appariement suivant.

- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement, deux avertissements entraînent l'exclusion du tournoi et le dépôt d'une plainte à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné
- Buvette installée dans le hall d'entrée et à l'extérieur (le plus loin possible de la salle de jeu)

ARTICLE 12 ENGAGEMENT

Tous les participants s'engagent, en s'inscrivant, à respecter le présent règlement et la charte du joueur d'Echecs.

L'organisateur,

CALVO Frédéric

L'arbitre principal,

FEIT Jean-Luc